



Assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud
du 05 mars 2024, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Bref rappel des outils à disposition
5. Compte rendu assemblée citoyenne 06 novembre 2023
6. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
 - a/ Mettre à disposition des installations sports urbains gratuits, inclusifs et accessibles sur les Rives
 - b/ Mise en place d'une solution durable pour stopper la pollution à l'embouchure du Seyon
 - c/ Installation de fontaines à eau sur le site des Jeunes-Rives et sur le terrain de sport à côté de la patinoire
 - d/ Végétaliser les squares du quartier des Beaux-Arts
7. Présentation et mise au vote du projet citoyen
 - a/ Le brunch coopératif
8. Présentation et mise au vote de la résolution
 - a/ Proclamation de l'état d'urgence climatique
9. Dépôts spontanés de propositions (mandat citoyen, projet citoyen ou résolution)
10. Divers
11. Annonce de la prochaine date, du lieu et du délai de dépôt des propositions pour l'année suivante assemblée citoyenne

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel.